



Eos credirec quel recours ?

Par **bruno34210**, le **25/03/2016** à **10:44**

Bonjour,

J'ai été contacté par la société Credirec, il y a environ 2 semaines, me réclamant le paiement d'une dette auprès de la Caisse d'Epargne, datant de 1996.

Je leur demande copie du prêt et de la décision de justice rien n'y fait; je dois les payer et les croire sur parole.

Quels sont mes recours ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **25/03/2016** à **10:50**

Bonjour,

Credirec est une officine de recouvrement. Lisez donc le dossier sur ces officines, dossier en post-it de ce forum; vous saurez tout sur ces officines.

Par **amajuris**, le **25/03/2016** à **11:02**

bonjour,

en résumé, ce genre de société ne dispose d'aucun pouvoir sauf celui de vous harceler, leurs

collaborateurs sont intéressés à l'argent qu'ils récupèrent.
si Crédirec insiste, vous les menacez de déposer une plainte pour harcèlement.
salutations